

— R — Je répète, une fois de plus, que j'ai ni, conseillé
ni rédigé, ni envoyé aucun document de ce genre.
M. Rochat a été mis en cause, mais je n'ai aucun souvenir
que M. Rochat m'ait parlé à ce sujet.

— D — Antérieurement au 21 août 1942, se place un acte
dont on a beaucoup parlé, c'est le défi qui est sorti de
votre bouche le 22 juin précédant et que la radio a
diffusé aux quatre coins du monde, c'est le : "Je souhaite
la victoire de l'Allemagne". Pensez-vous qu'un tel
soeu n'a pas frappé de stupéfaction et d'indignation les
innombrables Français qui étaient anti-allemands ? Vous
avez dit au procès Pétain que c'était pour créer un
climat de confiance et vous assurez un minimum
d'autorité vis-à-vis de l'ennemi. Est-ce exact ?
J'ajoute que, de votre propre aveu, vous avez même
écrit primitivement : ~~Je souhaite la victoire de l'Allemagne~~ ²³ ~~et je la souhaite~~ ²⁴
Je crois à la victoire de l'Allemagne et je la souhaite.
Pensez-vous donc, le 22 juin 1942, que l'Allemagne
allait vaincre, quand l'Angleterre s'était renforcée
et qu'à ses côtés était venue se ranger l'Union soviétique et
la Russie, l'une et l'autre avec leurs formidables
ressources en hommes et en matériel ?

— R — Je me réfère à mes réponses devant la Haute-Cour,
en me réservant ~~de~~ ²⁵ ~~de~~ ²⁶ de les compléter.

— D — Vous n'en demeurez pas là, le 22 septembre 1942, dans
un discours radiodiffusé, vous dites : "J'ai la certitude que
l'Allemagne sera victorieuse". Vous reprenez ainsi le membre
de phrase que Pétain vous avait fait supprimer le 22 juin.
Dans le même discours, vous dites, à propos des Anglais :
Riformey P. Bouchard

bagages le double triomphe des juifs et des communistes. Libre à certains de le souhaiter, mais je suis résolu à les briser, coûte que coûte.))

— R — Cette question rentrant dans le cadre des précédentes, je ferai une réponse commune.

— D — Comme Pétain, vous félicitez les volontaires français contre le bolchevisme et, sans vous indigner de ce qu'ils portent l'uniforme allemand et ont prêté serment de fidélité à Hitler, vous leur dites, dans un discours radiodiffusé du 5 juin 1943 : " Certes, il est des Français qui combattent en Russie, ils sont partis comme volontaires, ils incarnent nos meilleures traditions militaires et ils défendent le véritable intérêt français. Le Gouvernement les en félicite et les en remercie ; il souhaite et il demande que leur exemple soit imité. Leur sacrifice s'ajoute à l'effort de cette multitude d'ouvriers français qui travaillent en Allemagne.

— R — Ma réponse ^{générale} expliquera ce qui peut être choquant dans ces propos et les raisons qui les ont motivés, au moment où ils ont été prononcés.

— D — Quand l'axe a dû évacuer la Russie, que l'armée Rommel remuait le désastre et que la défaite allemande apparaît certaine, vous saluez, le 7 juillet 1943 : " Il y aura de l'incompréhension, des résistances, des trahisons, les égares seront remis

Romney

P. Boncompagni

Illegible



dans le droit chemin, je frapperai. Si je ne sais
quelles querelles éclataient, s'en serait fait de la
France, mais je tiendrais jusqu'au bout, l'armée
allemande ne sera pas battue, tenez-vous en
pour assurés. Sans doute, les Américains se sont
enfaisés de l'Afrique par la trahison honnête
de Français parjures, eh bien moi, je vous répète
que l'Amérique, alliée de l'Angleterre et des
gaullistes, n'aura pas raison de l'Europe
indivisible." Ainsi, il ne vous avait pas suffi,
en 1942, de souhaiter la victoire de l'Allemagne,
il fallait encore que vous proclamiez, cette fois,
que l'armée allemande ne serait pas battue.

Condamnation, comédie, un tel accent de certitude
dans la bouche du chef du Gouvernement ^{regardant l'avenir}
souligne le réquisitoire définitif de la trahison?

R. — J'aurais, en effet, dû m'expliquer sur
tous ces propos, mais, dès à présent, je pense
dire que, si je n'avais pas fait certaines de ces
manifestations verbales, je n'aurais pu résister
à certaines exigences allemandes, plus dures encore
que celles que nous avons connues. Ces propos,
qui n'engageaient que moi, m'ont permis de mieux
accomplir ma tâche dans tous les ordres de
difficultés redoutables que j'avais à régler avec
l'autorité occupante. Je le montrerai dans une
plus ample déclaration. Je proteste contre le mot trahison,
je n'ai trahi que mes intérêts personnels et je me sacrifie
pour mon pays.

P. Bonchus
Léonore

- D - Dernière question pour aujourd'hui; nous
n'ignorons pas qu'en Tunisie, en 1943, l'Amiral
Esteva rédigea une proclamation incitant les
troupes dissidentes à la désertion, recrute une légion
de volontaires destinés à combattre aux côtés des
troupes de l'axe, la passer en revue, lui
rappela le serment qu'elles avaient prêté à Hitler
et institua une véritable mobilisation de la
jeunesse pour creuser des tranchées allemandes;
ne peut-on pas croire qu'il était l'aveugle
exécutant de vos ordres, puisqu'il vous écrivait,
à vous-même, le 24 Avril ? " J'ai, par de
nombreux articles ou allocations, dit tout ce
qu'il faut pour développer cette politique, à
tel point que j'ai reçu des lettres anonymes
écrites sur le ton que vous devinez. J'ai prescrit
le service obligatoire du travail. Il s'agit
de faire des fortifications de campagne pour la
défense des positions allemandes, on ne peut
aller plus loin dans la voie de la collaboration

- R - Je n'ai jamais donné d'ordres de caractère
militaire à l'Amiral Esteva et je m'expliquerai
plus longuement sur la situation qui a créé
en Tunisie par l'arrivée des allemands. J'aurais
cessé en fait d'exercer mon autorité, dans
l'impossibilité où j'aurais été de faire exécuter
G. Hornet J. Boncompagni 15 novembre

mes ordres.

Lecture faite, présentée et signée par nous et notre gendre
(approuvé 26 mots rajetés nuls.)
D. Humeau
P. Bouchard